



P+R

Thionville - Metzange

Lignes transfrontalières
300 et 301

750 places



Dès le

15 février 2021



COMMENT L'UTILISER



1^{ER} ABONNEMENT

Comment y accéder ?

Vous avez une carte Simplicités

Rendez-vous à la boutique Citéline pour faire enregistrer votre abonnement. L'accès sera fonctionnel dans les 2 jours ouvrés.

Vous n'avez pas de carte Simplicités

Vous pouvez l'acquérir (5€) dans la boutique Citéline et la faire enregistrer. *Cette carte pourra vous servir si vous souhaitez par la suite prendre un abonnement de transport en commun (bus, train).*

Choisir votre abonnement :

| | Abonnement mensuel <i>A renouveler tous les mois</i> | Abonnement annuel |
|---------------------|---|----------------------|
| Habitant CAPFT/CAVF | 10 €/mois | 100 €/an |
| Hors CAPFT/CAVF | 40 €/mois | 400 €/an |

CAPFT : Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville

CAVF : Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Fournir les justificatifs nécessaires :

- ▶ Numéro plaque(s) d'immatriculation (copie carte grise)
- ▶ Justificatif d'abonnement aux bus transfrontaliers
- ▶ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ▶ Pièce d'identité
- ▶ Justificatif d'un travail au Luxembourg
- ▶ Photo d'identité

RENOUVELLEMENT

- ▶ En boutique Citéline
- ▶ En ligne sur la plateforme <https://reservation.agglo-thionville.fr>

Le justificatif d'abonnement aux bus transfrontaliers et un justificatif de domicile de moins de 3 mois sont à fournir à chaque renouvellement.



Thionville : 6 Rue du Four Banal

- ▶ Lundi : de 13h30 à 18h
- ▶ Mardi - mercredi - vendredi : de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h
- ▶ Samedi : de 9h45 à 12h30
- ▶ Fermeture le jeudi

Florange : 1 Rue de Longwy

- ▶ Lundi - mardi - jeudi - vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h15
- ▶ Fermeture le mercredi et le samedi

- ▶ L'ouverture de la barrière s'effectue par lecture de la carte SimpliCités ou de la plaque d'immatriculation du véhicule.
- ▶ Durée maximale de stationnement : limitée à 17 h consécutives
- ▶ Application du tarif public occasionnel au-delà de 17 h consécutives



Les abonnements pourront être pris dès le 1^{er} février en boutique Citéline pour une ouverture du parking au 15 février.



Infos et nombre de places en temps réel

Agglo Thionville

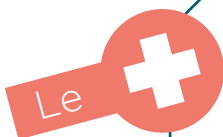


A VÉLO

Abri à vélo sécurisé gratuit avec la carte SimpliCités rattachée à un abonnement aux bus transfrontaliers en cours de validité.

L'accès au Parc à vélo est actif 2 jours ouvrés après l'inscription en boutique Citéline et est valable pour un an à compter de la date de souscription.

Le Parc à vélos est destiné au stationnement lors des déplacements et ne peut être utilisé comme lieu de stationnement permanent.



Dépôt de pain, viennoiseries, produits frais et plats préparés et service de pressing



* Co-voitureurs venant pour prendre un bus transfrontalier

Tarif public occasionnel (Ticket et paiement par borne automatique sur place)

Forfait 17 heures consécutives : **3,5 €**

Au-delà de 17 heures consécutives : **1 € par heure**

Dépose minute : **gratuité 20 minutes**

CGU, règlement et grille tarifaire en ligne sur agglo-thionville.fr

Accès

Lundi au samedi : de 4h00 à 22h30

Dimanche : fermé

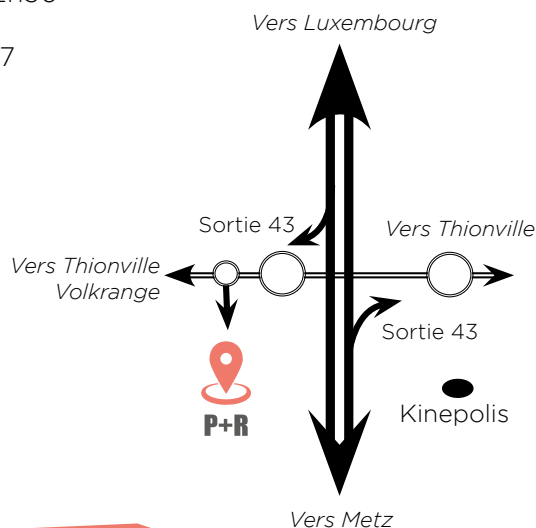
Sortie du parking : 24h/24 - 7j/7

8, rue des Terres Rouges

57100 Thionville

Site desservi par
les lignes urbaines
S22 et S23

(A compter du 22/02/21)



Le parking du Kinépolis sera définitivement fermé à compter du 15 février